

Lettre de Novembre 2018

Des Associations de l'Union des Rivages de la Touques

Chers Amis,

Cette saison s'inscrit parmi les meilleures depuis 2015. Nos plages ont connu une affluence record. Les hôteliers ont eu des taux d'occupation en hausse, allant de 75 à 90%. De même les restaurants ont vu leur fréquentation augmenter du fait des températures clémentes en soirée.

Et ceci malgré un fort impact négatif des grèves SNCF jusqu'au début des vacances scolaires. L'Office du Tourisme enregistre une augmentation de la clientèle étrangère principalement de Belgique et d'Allemagne. La clientèle française est toujours majoritaire, 75 à 85% provenant de la région parisienne.

Du nouveau sur notre territoire :

Région et Département.

Dans le cadre du contrat des territoires 2017-2021, les villes de la Communauté de Communes qui ont proposé des projets éligibles ont obtenu des financements de la Région, du Département et certains abondés par l'Etat et d'autres partenaires.

<u>Villes</u>	<u>Projets</u>	<u>Crédits accordés</u>
<i>Deauville</i>	<i>Les Franciscaines</i>	<i>8.370.000€</i>
<i>Villerville</i>	<i>Confortement de la falaise</i>	<i>5.485.000€</i>
<i>Touques</i>	<i>Requalification du quartier médiéval</i>	<i>730.000€</i>
<i>Villers sur Mer</i>	<i>Veloroute Villers Tourgeville</i>	<i>479.000€</i>
<i>Villers sur Mer</i>	<i>Réhabilitation du front de mer</i>	<i>375.000€</i>
<i>Saint Arnoult</i>	<i>Réhabilitation du complexe sportif</i>	<i>200.000€</i>

Trouville, faute de projet présenté ou jugé éligible ne figure pas dans cette liste.

Des Maires de la Côte appuient l'action des Associations Environnementales.

La Baie de Seine fait aussi partie de notre territoire et toutes les associations de l'Union des Rivages de la Touques y sont très attachées. Nos démarches pour la préserver des 5 Millions de m³ des sédiments issus des dragages annuels du Port de Rouen qui sont immergés devant nos plages, sont jusqu'à présent restées vaines. Le Port de Rouen poursuit le creusement du chenal de Rouen à Honfleur, draguant un total de 7 Millions de m³ d'un fond pollué par toutes les activités industrielles et les rejets de nitrates des champs de la Beauce. Plutôt que de privilégier un transport par barges, ces travaux vont permettre à de gros vraquiers de descendre la Seine jusqu'à Rouen. Propulsés au fuel lourd chargé en soufre, ils pollueront cette vallée sur 120 KM sans parler de l'impact sur les berges provoqué par leurs sillages. Dans la plus grande discrétion, sans consultation ni même information du Comité de suivi, le GPMR vient d'obtenir le 15 juin de cette année via un **arrêté préfectoral l'autorisation de prolonger de 5 ans les travaux d'arasement et d'aménagement du chenal.**

Nous sommes soutenus par des Maires de la Côte, dont quatre de Cœur Côte Fleurie : Trouville, Villers, Bénerville et Villerville. Ils ont à nouveau renouvelé leur soutien en 2018. Le **GRAPE** (Groupement des Associations pour la Protection de l'Environnement en Normandie), vos associations à travers **l'Union des Rivages de la Touques** et des **associations de Cabourg et d'Houlgate** ont formé un recours contre le Port de Rouen.

Le Cabinet Huglo-Lepage qui nous conseille a déposé un mémoire devant le Tribunal Administratif de Rouen, remettant en question l'arrêté de la Préfète de Région qui autorisait la poursuite des clapages pour un minimum de dix années. Nous attendons la décision du Tribunal qui doit se réunir en fin d'année.

Association des Amis de TROUVILLE – HENNEQUEVILLE - VILLERVILLE

à TROUVILLE -HENNEQUEVILLE

- La Ville vient d'adhérer au réseau francophone « *Ville des Amis de Aînés* » Nous en félicitons le Maire qui vient de faire parvenir à chacun des Trouvillais une lettre de présentation d'une carte répertoriant l'ensemble des moyens mis en œuvre par la Ville pour le bien-être des personnes âgées. Mais beaucoup reste à faire en ce qui concerne l'accessibilité des personnes handicapées, l'état des trottoirs, la signalétique, les toilettes, les places de stationnement, les conteneurs des ordures ménagères.... Nous restons à l'écoute de vos nombreuses remarques concernant ces aménagements.
- **Révision du Plan de Prévention des Risques mouvements de terrains (PPRmt) de Trouville-sur-Mer, Villerville, Cricquebœuf :**

Rappelons que c'est à la suite des événements de 2003 qui ont eu un fort impact - inondations, glissements de terrains, éboulements, effondrements de maisons- qu'une révision du Plan de Prévention des Risques de Mouvements de Terrains ou PPRmt, a été initiée. Sortie provisoirement en 2008, la nouvelle carte qui contient des extensions des zones rouges non négligeables, n'a été présentée officiellement que fin 2016.

L'Administration a fait des efforts pour informer les habitants de Trouville et Villerville et organisé des réunions. Votre association qui a toujours défendu la colline et dénoncé les constructions réalisées sur ses flancs ou sur ses crêtes ne peut que se féliciter de cette démarche protectrice qui doit cependant être mieux expliquée et justifiée.

Les études complémentaires dont les résultats ont été présentés, au cours de la réunion publique tenue à Villerville le 16 septembre dernier, n'ont pas apporté les réponses attendues permettant de finaliser le périmètre définitif des différentes zones. Les études vont être reprises en tenant compte des derniers travaux de confortement entrepris par la ville et certains propriétaires, ceci afin de présenter un dossier finalisé pour l'ouverture de l'Enquête Publique en février 2019. Il y aura lieu de vérifier la cohérence entre les divers documents d'urbanisme, à savoir : PLUi, P.P.R, SPR et autres...

Une réunion est prévue le 16 novembre avec le Sous-Préfet de Lisieux pour acter du rallongement de la procédure de validation du PPRmt. Les administrés des communes de Villerville – Trouville sur mer et Cricquebœuf disposeront donc d'un délai supplémentaire évoqué en réunion publique à Villerville afin de faire remonter à l'Administration des éléments pertinents de leurs études de sol pour que le CEREMA notamment puisse avoir un éclairage plus favorable sur le zonage.

Après les éboulements survenus au premier trimestre, des glissements de terrain ont touché la RD 532 reliant Trouville à Villerville cet été. Cela a nécessité l'intervention des experts du BRGM et ceux de l'Université de Caen qui surveillent la zone à l'aide de piézomètres. (vous pouvez les voir sur la page Facebook de l'URT). D'autres éboulements sont encore survenus sur la plage face au Parc d'Hennequeville.

- **Casino et Fresques de Lagrange** : à notre connaissance, depuis l'inscription du Casino à l'inventaire des Monuments historiques signée fin 2016, ce dossier n'a pas été réouvert. Les conclusions de la DRAC quant au devenir de l'ancien théâtre et les immenses salles du premier étage ne sont toujours pas rendues publiques. Nous déplorons ce statu quo si caractéristique de notre ville. Mais une bonne nouvelle tout de même, les fresques de Lagrange qui avaient été numérisées avant d'être détruites lors de la construction de l'Hôtel des Cures, vont être reproduites sur les murs de la piscine extérieure. Elles ne seront pas aussi visibles que souhaité. Le promoteur s'était engagé à prendre ces travaux à sa charge.
- **Maison des Associations** : le bâtiment, anciennement occupé par les Services de la D.D.T.M. situé sur le quai Albert 1^{er} a été réhabilité de belle manière pour recevoir les Associations dans des locaux fonctionnels regroupant plusieurs salles de réunion.
- **Urbanisation d'Hennequeville** : la future zone d'aménagement concertée ou ZAC des Bruzettes avec ses 350 logements prévus marque toujours le pas, se heurtant au problème posé par l'acquisition du foncier.
- **Deuxième Zone d'activité d'Hennequeville**
Nous nous félicitons de la reprise de ce projet qui date de plusieurs années et qui a été freiné en partie par le rachat toujours en cours d'une partie des terrains constituant la ZA.
Cependant, le problème posé par la circulation actuelle et à venir dans cette partie d'Hennequeville n'a toujours pas été résolu. Nous avons à nouveau questionné le Maire sur cette problématique qui nécessitera des aménagements spécifiques : parkings, ronds-points, dessertes, voies de dégagement dans un environnement déjà très encombré, et où cohabitent véhicules, bus de ramassage scolaire et camions de la Zone d'Activité.
Le plan de circulation de la nouvelle Ecole Jeanne d'Arc, qui sera située à côté du Lycée Marie-Joseph n'est toujours pas établi, et vient compliquer celui du lycée. Rappelons que les deux établissements totalisent plus de 1000 élèves dont une majorité dépendent de leurs parents pour le transport, sans compter le personnel.
La proximité d'une départementale, la circulation de camions et de bus, l'étroitesse des voies de dégagement sont autant de facteurs négatifs dont il faudra tenir compte dans le futur projet.
- La pose de la première pierre de l'Ecole Jeanne d'Arc par les autorités a rassemblé autour des responsables de l'école de nombreux enfants accompagnés de leurs parents.
- **SPR (Site Patrimonial Remarquable)** : ce dossier comme la protection de notre ville en général est au centre des préoccupations des Amis. Votre Association est représentée par Jean-Claude Monthour, notre vice-Président à la Commission compétente.

Toutes ces protections cumulées n'empêchent pas la poursuite de la destruction des haies et des abattages d'arbres qui se poursuit insidieusement notamment du côté d'Hennequeville. Nous craignons le pire pour les chemins situés au centre de la zone d'aménagement concertée, ceux des Creuniers et de la Mare aux Guerriers. En effet de nombreux arbres sont abattus régulièrement et les haies ne sont pas entretenues.

- **Quartier de l'église Saint Jean** : la construction de la "Résidence Senior Service" est achevée. Cet Etablissement baptisé « Villa Médicis » a ouvert ses portes le 2 juillet dernier. Le permis initial prévoyait un chemin sur la partie supérieure du terrain devant permettre la liaison entre les quartiers entourant la parcelle et protéger le site en donnant un peu de recul face à la nouvelle et massive construction ; Le promoteur n'en a pas tenu compte. Les Compagnons de la Chapelle aidés par les Amis de Trouville ont demandé au Maire d'exiger du promoteur le respect des dispositions prévues dans le permis de construire initial. Devant une situation inextricable, le Maire a décidé d'intégrer l'aménagement environnemental de la Chapelle St Jean « dans une opération étendue à l'ensemble du quartier ». Cette étude a été confiée à Maurice Culot.... Proche du site, les travaux de construction sur la parcelle de l'ancienne école Andersen sont en cours. Architecte : Maurice Culot.

- **Quartier du pont des belges/rue du Général de Gaulle :**

Vous connaissez notre engagement qui date de plusieurs années concernant le quartier situé au début de la rue du Général de Gaulle. Voici un extrait de notre AG de 2011, il y a déjà sept ans :

« Le bas de la rue d'Aguesseau, rue du Général De Gaulle, un des plus anciens quartiers de Trouville, doit se transformer. Ainsi, une étude d'urbanisme va être lancée afin de créer un ensemble de logements dans le respect de l'identité de ce quartier. En cas d'abandon manifeste (ce sont les mêmes immeubles qui sont visés), la ville se réserve le droit de lancer une procédure d'expropriation. »

Sept années plus tard, rien n'a été entrepris pour revitaliser la rue du Général de Gaulle.

Récemment nous avons été interpellés par les déclarations faites le Président de Région lors de sa visite à Valognes. Il s'est prononcé en faveur du financement de projets de réhabilitation des centres villes. Aussi les Amis, après consultation d'habitants, de commerçants et de propriétaires du quartier, ont constitué un dossier pour la Mairie et parallèlement sollicité l'aide de la Région en vue de ce projet de réhabilitation.

La réponse ne s'est pas fait attendre, et par un courrier en date du 26 août 2018, la Région nous a informés qu'avec l'EPF (Etablissement Public Foncier de Normandie) elle pourrait financer à hauteur de 80% une étude de revitalisation du périmètre concerné. Il faut noter que l'EPF est un partenaire incontournable de la Région pour les financements des projets.

La Maire nous a confirmé avoir de son côté mandaté l'architecte Maurice Culot pour une étude..... mais sans concertation avec la Région. Espérons que cette position ne nous coupera pas de financements tant régionaux que départementaux, alors que les villes voisines ont bénéficié de financements substantiels cet été.

- **Parking pour camping-cars**

La ville et la Communauté de Communes envisagent d'aménager un parking sur le terrain vague situé à proximité de l'Eglise St Michel. Nos adhérents et riverains nous ont fait part de leurs inquiétudes, et après étude, nous avons informé le Maire que "les Amis de Trouville" ne sont pas favorables à cet aménagement.

En effet la route départementale 513 n'est pas sécurisée. Les manœuvres de camping-cars, pour entrer et sortir de ce parking, sans visibilité, s'avèrent dangereuses. Nous avons rappelé nos multiples interventions pour signaler la dangerosité de cette route dont la limitation de vitesse a été maintenue à 70 km/h, dangerosité accentuée du fait de l'absence de trottoirs pour assurer la protection des piétons qui se rendent à l'Eglise et d'un passage protégé pour traverser cette départementale afin de se rendre à la plage.

Le Maire nous a assuré que l'espace réservé aux conteneurs d'ordures ménagères régulièrement saturé serait réaménagé.

- **Gens du voyage**

La colère gronde dans plusieurs communautés de Communes du littoral. Des pétitions sont lancées, les élus sont interpellés. Comment faire pour tenter de retrouver une cohabitation raisonnable avec les gens du voyage ?

Il paraît évident, que les 250 places de stationnement réglementaires, réalisées par la Communauté de Communes à Villerville, sont insuffisantes compte tenu du flux de gens du voyage qui stationnent sur nos communes durant la saison estivale (1) Leur nombre nécessiterait 300 à 400 places supplémentaires. Du coup, ils s'installent illégalement sur les propriétés communales ou privées faisant souvent preuve de comportements agressifs, se branchant directement sur les réseaux d'eau et d'électricité.

Les Amis, bénévolement, se proposent pour nettoyer certains terrains laissés en état d'insalubrité après le départ des occupants.

Nous remercions Monsieur le Président de la Communauté de Communes Cœur Cote Fleurie pour son engagement auprès du Maire de Trouville afin de trouver des solutions permettant de désamorcer les conflits et de mettre en œuvre des dispositifs matériels, interdisant les accès aux parkings et terrains communaux et protégeant le réseau d'incendie. (enfouissement des transformateurs, blocage à distance des bouches d'incendie).

(1) Le plan départemental dédié aux gens du voyage a arrêté un ratio entre surface d'accueil et nombre de places : 4 hectares => 240 ou 250 places.

Le futur terrain d'accueil des GDV de la 4CF devrait être transféré de Villerville vers Touques et vraisemblablement entre le rond-point de Touques (château d'eau et l'aéroport comme actuellement avec les GDV de Vie et Lumière. On restera toutefois sur ce même nombre de places.

Petit à petit, les gens du voyage trouvent des solutions pour trouver des points de chute réguliers en louant des terrains à des paysans ou même en convertissant des terrains agricoles en aire de passage. C'est ce qui se passe Chemin du Bois de Beauvais à la hauteur de la maison de retraite Normandia où les riverains, malgré notre soutien, assistent impuissants à l'aménagement d'un terrain de plus de 4 hectares qui pourra accueillir plus de 200 caravanes. La Mairie établit des constats, la DDTM de même, car le propriétaire déboise et s'attaque à une mare protégée. Mais les travaux se poursuivent...

- **Communications téléphoniques : couverture téléphonie mobile**

Nous avons rappelé au Maire qu'en janvier 2017 la Mairie avait relayé une enquête sur la couverture en téléphonie mobile sur le Calvados lancée par la Préfecture. Tous les opérateurs étaient concernés. A l'époque beaucoup d'Amis avaient répondu à l'enquête, signalant les nombreux dysfonctionnements. Les réponses centralisées par la Mairie ont été répercutées sur la Préfecture qui depuis n'a pas donné de nouvelles.

Alors qu'Orange lance une campagne d'autosatisfaction en s'offrant de pleines pages dans la Presse pour informer avoir pour la 8^{ème} fois consécutive été nommé le meilleur réseau de France, il serait bon de faire à nouveau le point sur l'état désastreux de la couverture en téléphonie mobile de Trouville. L'Union des Rivages de la Touques qui regroupe toutes les associations « Amis » de Cœur Côte Fleurie se propose de relancer auprès de ses adhérents une enquête sur le territoire de la Communauté de Communes.

Nous avons contacté l'un des opérateurs nationaux qui fait état de problèmes d'adaptation entre leurs réseaux et celui de la 4CF construit par TUTOR.

- **Tennis de la plage** : un court a été refait cette année et il ne reste plus que 3 courts sur 7 à être en piteux état. On progresse, mais tous les joueurs se plaignent de l'état du club house, vestiaires et douches qui devaient être refaits par la ville. Point positif, les tournois ont connu un vif succès attirant de nombreux joueurs dont des sud-américains de très haut niveau.

- **Voies vertes** : elles ne sont toujours pas considérées comme un des points d'attractivité de la ville. Le chemin des Creuniers devient inaccessible et dangereux. (Cf. Les éboulements mentionnés plus haut) L'Office du Tourisme prévoit de réactualiser le guide des promenades.

à VILLERVILLE :

Consolidation de la falaise : comme annoncé dans notre lettre précédente, son financement est enfin acquis. Espérons que les travaux de confortement pourront commencer prochainement. Le Conseil Municipal relancera les appels d'offres relatifs aux études complémentaires réglementaires en séance du 24 novembre – le planning lié à ce dossier laisse apparaître un début de travaux au cours du 1^{er} semestre 2020.

Front de mer : le Conseil Municipal a décidé d'un partenariat entre un repreneur de l'immeuble dit du Casino pour lequel il procédera à près de 2 millions d'investissement : restaurant, hôtel 3 étoiles – une terrasse sur digue sous forme de concession et un remodelage complet de la promenade sur digue deviendra plus accueillante.

- ⇒ **Jardins partagés** : ils se situent dans le bas de la ferme du Château et connaissent un beau succès. L'association propose des animations pour les enfants. La commune aide l'association dès qu'elle en formule le besoin et réfléchit avec les propriétaires du château pour un aménagement piéton allant du calvaire à la mairie

Association des Amis de DEAUVILLE – TOUQUES – SAINT ARNOULT

à DEAUVILLE :

- la construction de la nouvelle route, la Rue Mirabeau prolongée, est achevée. Elle mène du Boulevard Cornuchet à l'un des parkings de Port Deauville. Elle a bénéficié d'un traitement paysagé dont les arbres contribuent déjà à l'amélioration de cette partie de la ville.
- la réfection de la cale des dériveurs et un accès piéton vers Port Deauville sont en cours. En 2019 est prévu l'aménagement du Bd Eugène Cornuché devant le lycée. Le jardin dunaire autour de la voie nouvelle devrait être réalisé en 2021.
- **litige Port-Deauville SA/Etat** à propos des droits à construire sur les terrains proches de la Touques et l'entretien de la digue : grâce à la pugnacité de certaines adhérentes après des investigations auprès du Greffe du TA de Nantes et sur internet, nous avons obtenu les comptes rendus des audiences précédentes, et avons appris qu'une audience se tiendra le 20 novembre. Nous communiquerons aux adhérents les comptes rendus d'audience. Les enjeux sont considérables pour Port Deauville.
- **Jetée/ Estacade** : les travaux de rénovation de la jetée fermée depuis cinq ans pour des raisons de sécurité sont toujours au point mort, mais l'intérêt pour ce lieu est bien réel tant du côté des Deauvillais que de leur municipalité.
- **Presqu'île** : les travaux sont en voie d'achèvement sur la presqu'île. Les dernières constructions devraient être livrées en 2021.
- Les travaux du futur Pôle Multiculturel « **les Franciscaines** » sont en cours. La date d'achèvement est prévue pour 2019. Cet investissement de 28 Millions d'euros sera un atout de plus pour Deauville.
- Le « **Wimbledon normand** » sponsorisé par la Communauté de Communes, Deauville et Trouville, semble avoir toujours de grandes difficultés à trouver un équilibre économique.
- à TOUQUES :

- La ville poursuit ses investissements dans les bâtiments remarquables. L'acquisition du Grenier à sel a été actée. La aussi, la ville a bénéficié de financements pour rénover son centre historique.
- La nouvelle « Maison de la nature du Pays d'Auge » connaît un franc succès. Elle est tenue par l'association « Pays d'Auge Nature et Conservation », affiliée à l'URT. Son objectif est de contribuer à la valorisation des espaces naturels de la région et des activités nature, la prise en compte de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel du Pays d'Auge et la dynamisation de l'écotourisme.

à SAINT ARNOULT :

- Veloroute : le Maire de St Arnoult en est en charge dans le cadre de la Communauté de Communes ; de nouveaux travaux ont été budgétés sur 2019. Espérons qu'ils seront enfin lancés.
- L'APSAT, l'association adhérente à l'URT poursuit le développement de la présentation des lieux en « 3D ». L'application de visite numérique devrait être fonctionnelle en décembre après la pose de la fibre optique. La Mairie a apporté son soutien à cette démarche.
- **Amis de BENERVILLE SUR MER – BLONVILLE SUR MER – St PIERRE AZIF – TOURGEVILLE – VAUVILLE & VILLERS SUR MER :** la fusion-absorption par les Amis de l'Association de Sauvegarde du Site et de l'Environnement de Blonville-Bernerville (ASSEB) a été actée le 23 août et enregistrée auprès de la préfecture. L'annonce est parue au JO du 13 octobre. Nous remercions l'ex Présidente de l'ASSEBB Mme Dominique Henault qui a favorisé le rapprochement des deux associations. Un Conseil d'Administration s'est tenu le 26 octobre, au cours duquel deux anciens administrateurs de l'ASSEBB, Claude Chinardet et Francis Dreval ont été cooptés.

à **BLONVILLE SUR MER :** les ventes sur plan de la résidence de tourisme accusent du retard et l'un des promoteurs aurait quitté le tour de table. Du coup, le constructeur a demandé au Conseil Municipal une prorogation de la promesse de vente. Les travaux pourraient débuter au printemps 2019.

- à **BENERVILLE SUR MER :** à la suite des efforts entrepris par l'Office du Tourisme et la ville, la commune récupère son classement de « Commune touristique »
- L'éclairage de la digue et de l'espace devant l'église St Christophe devraient être améliorés. Le projet d'aménagement du centre-ville de Bénerville sur Mer reste à l'ordre du jour.
- Avec les membres de l'ex ASSEB, nous suivons les nouvelles constructions, toutes situées à flanc de colline.

à **VILLERS SUR MER :** le Paléospace poursuit sur sa lancée et attire toujours de nombreux visiteurs. Dernièrement ce sont les requins qui ont attiré un nouveau public. Le Villare propose de nombreuses expositions toujours très fréquentées. Le véloroute devrait rejoindre Villers fin 2019.

- à **TOURGEVILLE :** à l'occasion des commémorations du 11 novembre une très belle cérémonie a eu lieu dans le magnifique et émouvant cimetière militaire britannique.
- à **SAINT GATIEN :** nous félicitons les habitants de Saint Gatien pour leur récente entrée dans notre Communauté de Communes.

Les coupes d'arbres très impressionnantes le long du terrain d'aviation ne doivent pas inquiéter. Il ne s'agit pas de dessouchage, mais de coupes pour éviter que les arbres ne poussent trop haut afin de garantir la sécurité aux abords de la piste d'atterrissage, il

ENVIRONNEMENT DE COEUR COTE FLEURIE

- **Plan Climat Air Energie Territorial** : la 4CF a décidé de mettre en place ce plan pour traduire au niveau de notre territoire les directives données à l'issue de la COP 21. Rappelons que la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe des objectifs à l'horizon 2030. Soit 12 ans pour réduire de 40% nos émissions de gaz à effet de serre, réduire de 20% notre consommation énergétique finale, et porter à 32% la part du renouvelable dans notre consommation finale d'énergie. Cette réflexion se fait à travers de nombreuses consultations, non seulement d'élus, mais de la population à travers les associations.
- **Déviations de Canapville** : les aménagements de la route entrepris par le Département sont en cours d'achèvement. Il reste à implanter des feux de signalisation qui sécuriser les allées et venues des riverains. Il est trop tôt pour faire un bilan des aménagements sur la fluidité de la circulation. Le nouvel échangeur de la Haie Tondue, devrait aussi contribuer à désengorger Pont l'Evêque et Canapville.
- **Novembre : fin de la période des ramassages du « vert »** par les services de la voirie. Il est interdit de brûler les déchets verts. Ils doivent être évacués via les déchetteries.

Vie de vos associations : vos Associations ont poursuivi leurs actions et participé aux réunions propres aux communes de la 4CF. Notre site internet est en activité et nous vous rappelons qu'une page Facebook y est jointe. Pour ceux qui sont sur le réseau Facebook, nous les invitons à demander à être « amis » de notre page pour accéder à nos informations les plus récentes.

Adhésions et Cotisations : d'avance, nous vous remercions pour le renouvellement de votre soutien. Nous rappelons que les **cotisations sont passées à 15€ pour les personnes seules et à 20€ pour les couples.**

Sachez que vos avis, vos commentaires, votre soutien nous sont indispensables pour assumer le rôle de force de proposition qui est la base de notre action.

Veillez, chers Amis, trouver ici l'expression de nos sentiments dévoués et amicaux.



Henri Luquet
Président